

## édito

### Éditorial

Mes Chers collègues,

Lors de la prochaine Assemblée Générale, le budget de votre Chambre de Métiers intégrera la réforme du financement du réseau du Secteur des Métiers. Jusqu'à maintenant, chaque entreprise haut-marnaise acquittait sa taxe pour frais de Chambre de Métiers à notre Compagnie qui reversait ensuite sa contribution au fonctionnement de la Chambre Régionale de Métiers et de notre structure nationale, l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers. Avec la réforme, l'entreprise verra sa contribution globale éclatée sur les trois structures du réseau des Métiers.

Dans le cadre de nos actions économiques intégrées dans les territoires, et après trois forums de la **création** d'entreprise, un par arrondissement, la Chambre de Métiers a décidé d'innover en organisant le premier forum de la **transmission-reprise** avec nos partenaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie et du Pays de Langres.

Il aura lieu le 05 novembre prochain à Saints-Geosmes et sera destiné aux chefs d'entreprises souhaitant céder leur entreprise. Vous y trouverez alors conseils auprès d'experts (experts-comptables, caisse de retraite, banques, notaires, etc...), et pourrez être accompagné dans votre démarche par le service économique de notre Chambre.

Il est destiné aussi au grand public, aux créateurs ou aux repreneurs potentiels qui pourront être renseignés sur les entreprises à reprendre en Haute-Marne et être conseillés sur leur projet d'installation (viabilité, marché, formation, aides, accompagnement, financement, etc...).

Si vous avez plus de 50 ou 55 ans, je vous invite à venir sur le forum de la transmission-reprise, à la salle polyvalente de Saints-Geosmes, car une transmission réussie de son entreprise se prépare bien avant le départ à la retraite !

Cordialement,  
Jacky HALÉ,  
Président

Vous souhaitez vous mettre à votre compte

## Forum de la transmission/reprise d'entreprise

organisé par :

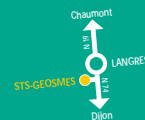
La Chambre de Métiers  
et la Chambre de Commerce  
et d'Industrie  
de la Haute-Marne

ARTISANS

• LANGRES  
Salle polyvalente  
à SAINTS-GEOSMES

mercredi 5 novembre 2003  
de 13 h 00 à 18 h 00

COMMERÇANTS



Chambre de Commerce et d'Industrie  
de la Haute-Marne

03 25 07 32 00

www.cm.haute-marne.fr  
www.haute-marne.cci.fr

Chambre de Métiers  
de la Haute-Marne

03 25 32 19 77

## sommaire

### Sommaire

#### → ACTIONS DE VOTRE CHAMBRE DE MÉTIERS

Lauréats 2003 des trophées de l'Artisanat

page 2

#### → ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES

UDAC : pourquoi adhérer à une Chambre Syndicale ?  
CAPEB : TVA à 5,5%

pages 2-3

#### → LE DOSSIER DE MÉTIERS

Le Centre d'Aide à la Décision (C.A.D.)

pages 4-5

#### → LES ARTISANS ONT LA PAROLE

Les artisans et Internet

page 6

#### → LES MOUVEMENTS DU RÉPERTOIRE DES MÉTIERS

page 7

# Les lauréats de l'Édition 2003 des Trophées de l'Artisanat

La troisième édition des Trophées Régionaux de l'Artisanat, organisée par le Conseil Régional de Champagne-Ardenne et le réseau des Chambres de Métiers a récompensé quinze entreprises artisanales champardennaises dans les quatre catégories suivantes :

- Dynamique de l'investissement et de l'emploi
- Développement de la formation - Reprise-création d'entreprise - Stratégie commerciale.



**A** l'occasion de cette manifestation, le professeur Jean-Claude Étienne, président du Conseil Régional de Champagne-Ardenne et Michel Bressy, président de la Chambre Régionale de Métiers, entourés des Présidents des quatre Chambres Départementales, ont rappelé leur forte implication dans l'accompagnement des entreprises artisanales et leur volonté de mieux faire connaître le savoir-faire et le dynamisme des artisans.

## REPRISE CRÉATION D'ENTREPRISE

### Monsieur Lionel FEUTRY

**Activité :** thanatopraxie (soins de conservation aux défunts) à Harréville-les-Chanteurs.

Après une formation à l'école de thanatopracteurs, Monsieur Feutry a créé son entreprise de thanatopraxie en 1997. Son activité artisanale a pour but la conservation, l'embellissement, voire la restauration en cas de traumatisme des défunts afin que les familles puissent se recueillir devant leurs proches.

Ce métier, Monsieur Feutry l'exerce avec art et passion, apporte une aide inestimable aux familles dans la peine. Secondé par son épouse pour les tâches administratives, Monsieur Feutry a pu juger rapidement de l'adéquation de son projet avec la demande. En effet, son activité est passée de 10 à 15 soins par mois au démarrage, à 85 à 100 soins actuellement.

Devant le niveau de cette demande, Monsieur Feutry cherche à former puis à embaucher un collaborateur.

## DYNAMIQUE DE L'INVESTISSEMENT ET DE L'EMPLOI

### Monsieur Éric D'AUDIGIER,

Gérant de la S.A.R.L. «Création et Meubles d'Exception» à Liffol-le-Petit.

**Activité :** fabrication de sièges et meubles d'Art. Il a pris la suite de son père qui a créé l'entreprise en 1988.

Bénéficiant d'une grande réputation quant à la qualité des fabrications, l'entreprise a dû pour se développer mener de front deux actions fortes :

- l'une d'investissement afin de se donner les moyens techniques modernes, rendus indispensables par le volume et la technicité des fabrications ;
  - l'autre en direction du personnel et de sa formation afin de disposer d'une main-d'œuvre très qualifiée travaillant dans «l'esprit qualité» des fabrications de l'entreprise.
- en privilégiant la sécurité et le respect de l'environnement.

## DÉVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

### Monsieur Alain PENNÉ

**Activité :** mécanicien réparateur automobile, Agent Renault à Brethenay, village proche de Chaumont sur la R.N. 67, il est entré dans l'entreprise Merlin comme apprenti, a obtenu le C.A.P., y est resté comme ouvrier, a passé avec succès son Brevet de Maîtrise, s'est associé au chef d'entreprise puis après le départ à la retraite de ce dernier, a pris seul les rênes de cette entreprise qui compte aujourd'hui 8 salariés sur deux sites : un à Brethenay, un à Joinville.

Son garage a toujours joui d'une réputation de grande technicité et d'avant-gardisme technique, fruit de la passion du chef d'entreprise. Cette passion, Monsieur Penné n'a eu de cesse de la transmettre aux jeunes dont il a eu la charge.

S'est investi au plan professionnel :

- Conseiller de l'enseignement technologique ;
- Président de Jury Brevet de Maîtrise Automobile ;
- Président des Mécaniciens Réparateurs Automobiles au sein du C.N.P.A.

## STRATÉGIE COMMERCIALE

### Monsieur Jacky PELLETIER

**Activité :** fabrication et agencement de cuisines et de salles de bains à Jonchery.

Monsieur Pelletier a débuté son activité en 1983. Après s'être donné les moyens techniques utiles à son activité, il s'est très vite rendu compte de l'importance de la fonction commerciale, et a donc décidé de « partir de l'attente et la demande des clients » pour ensuite mettre en œuvre les moyens de leur réalisation.

Cette recherche du client l'a amené à se donner d'importants moyens d'action commerciale :

- Réalisation d'une vitrine exposition, participation à des expositions, foires et salons,
- Création d'un salon permanent en bordure de la Route Nationale à Jonchery,
- Embauche d'un vendeur,
- Réalisation de documents commerciaux, d'objets publicitaires modernes et attractifs,
- Mise en place d'opérations portes-ouvertes,
- Instauration d'un système de parrainage des anciens clients.

Monsieur Pelletier consacre ainsi environ 10 % de son chiffre d'affaires à l'action commerciale.

Les résultats : un chiffre d'affaires qui a progressé de 63 % entre 2001 et 2003.

**Vous êtes artisan fleuriste, conjoint d'artisan, salarié. Vous connaissez le métier... et vous voulez vous perfectionner dans une technique pointue, suivre les dernières tendances.**

La chambre de Métiers de la Haute-Marne, en collaboration avec FLORIFORM, organisme de formation spécialisé, vous propose un stage intensif de 2 jours, les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2003, à la Chambre de Métiers à Chaumont, sur le thème de Noël :

## Les Noël du fleuriste

inscription impérative  
avant le 7 novembre 2003

## CONTACT

Madame Joëlle BEAUFREZ

Tél. : 03.25.32.89.52  
Fax : 03.25.32.89.50

E-mail : cm52.for@wanadoo.fr

## L'AGENDA

1 <sup>er</sup> septembre	Pré-réception du nouveau bâtiment de la demi-pension au C.F.A.I.D. de Chaumont
5 septembre	Cérémonie de remise des Trophées Régionaux de l'Artisanat à Châlons-en-Champagne
8 septembre	Bureau de la Chambre de Métiers
14 septembre	Cérémonie de remise des diplômes et félicitations aux apprentis du C.F.A.I.D.
16 et 19 sept.	Bureau de la Chambre Régionale de Métiers
26 septembre	Lancement à Châlons-en-Champagne du Forum des Métiers et de leurs Formations 2004
30 septembre	Comité de pilotage de l'opération urbaine de Joinville
2 octobre	Conseil de Gestion du Fonds d'Assurance Formation Régional
7 octobre	Bureau de la Chambre de Métiers
8 octobre	Lancement du Forum de la Transmission-Reprise d'entreprise du 5 novembre avec les partenaires
9-15 octobre	Semaine Nationale de la création-reprise d'entreprise - le 13 octobre : journée formation des cédants, - le 15 octobre : journées portes ouvertes des porteurs de projet
10 octobre	Réunion interrégionale à Metz sur la «dynamique de changement dans les Chambres de Métiers»
13 octobre	Commission des Finances de la Chambre de Métiers
	Commission de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage de la Chambre de Métiers
17 octobre	Réunion de lancement du Forum des Métiers et de leurs Formations 2004 en Haute-Marne

## Union Départementale des Artisans de la Couture

### Pourquoi adhérer à une Chambre Syndicale ?

**Pour appartenir à une structure** qui permet de se réunir, d'échanger des expériences et des idées, de se forger des amitiés et de rompre ainsi l'isolement dans lequel l'artisan travaille habituellement.

**Pour participer à des actions collectives** de promotion contribuant à mieux faire connaître la couture artisanale en témoignant de sa vitalité et de son esprit créatif. Pour améliorer son image de marque en l'insérant dans un processus moderne et dynamique de promotion afin de toucher une clientèle potentielle qui a besoin de nos produits mais qui parfois ne nous connaît pas.

**Pour être conseillé et soutenu** lorsque vous rencontrez des problèmes fiscaux, administratifs ou de droit au travail. Savez-vous saisir la Commission départementale des impôts directs et demander à un représentant de la Chambre Syndicale d'y siéger afin d'exprimer l'avis de la profession et d'en faire connaître les usages ?

**Pour être informé régulièrement** des stages de

perfectionnement auxquels vous pouvez accéder (stage d'analyse et synthèse des collections qui vous permet de connaître les grandes tendances de la Mode chaque saison, stage de coupe à plat, d'entoilage, de transformation de patron, etc...) Ces stages sont financés par le Fonds d'Assurance Formation National du secteur des Métiers et Services.

La Chambre Syndicale peut, lorsque ses adhérents le souhaitent, demander qu'il soient organisés dans votre département.

Pour bénéficier d'une antenne nationale, notre Chambre Syndicale adhère à l'Union Nationale Artisanale de la Couture et des Activités Connexes (U.N.A.C.A.C.) qui regroupe les Chambres Syndicales de la Couture existantes dans les différents départements français.

#### CONTACT

Maryse CHMURA

03.25.06.90.42

## CAPEB

### TVA à 5,5% : premiers résultats du Conseil ECOFIN du 7/10/03

Le Conseil ECOFIN, présidé par Giulio TREMONTI, s'est réuni le 7 octobre à Luxembourg pour entamer officiellement les négociations sur la proposition de la Commission relative aux taux réduits de TVA. Les décisions concernant l'application de la directive n'ont toujours pas été prises.

Les grandes tendances enregistrées lors du Conseil informel de Stresa à la mi-septembre se confirment. Les pays en faveur des domaines (dont le logement) proposés par la Commission sont les suivants : l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Grèce, la France, la Finlande, le Portugal et le Royaume-Uni. Les opposants restent l'Allemagne, le Danemark et la Suède.

**La prochaine réunion du Conseil ECOFIN est prévue le 4 novembre 2003 à Bruxelles.**

Dans la mesure où Giulio TREMONTI, Président du Conseil ECOFIN, ne s'est pas clairement prononcé en faveur de l'adoption de la directive, **nous vous demandons de nous accompagner dans notre action en poursuivant l'envoi des cartes lettres qui vous ont été transmises par la voie du Bâtiment Artisanal d'Octobre.**

N'hésitez pas à communiquer avec vos collègues et invitez les à

adresser des cartes lettres au cas où ils ne l'auraient pas encore fait. **Pour ceux qui ne seraient pas destinataires du Bâtiment Artisanal, n'hésitez pas à nous contacter et nous vous ferons parvenir cette carte lettre.**

Il ne s'agit pas de faire preuve d'un optimisme excessif ou d'un pessimisme déplacé mais tout reste encore à faire...

Nous devons donc maintenir activement la pression auprès du Président du Conseil ECOFIN.

Dans l'attente, nous vous conseillons de faire figurer la mention suivante sur vos devis :

**« La TVA et autres charges subiront les variations éventuelles découlant des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur lors des règlements ».**

#### INFOS

Renseignements complémentaires

CAPEB Haute-Marne

03.25.35.04.20



**“Devinez qui est l'artisan de mon développement ?”**

Vous avez besoin d'une banque qui mette à disposition tous les outils nécessaires à votre développement : moyens de gestion rapides, facilités de trésorerie, prêts immobiliers ou professionnels... Mais aussi d'une banque qui vous connaît bien. Plus que des partenaires, nous sommes fortement impliqués dans vos organisations professionnelles, comme la **SOCAMA CHAMPAGNE**, société de cautionnement créée avec les Chambres de Métiers. N'hésitez pas à venir nous voir. À la Banque Populaire Lorraine Champagne, vous serez toujours compris.



130 agences en Lorraine-Champagne



0 820 33 70 00 (0,12 € TTC la minute)

[www.bplc.fr](http://www.bplc.fr)



**BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE**

# Le Centre d'Aide à Véritable «interface» entre l

*Lucie VIAL, nouvelle Animatrice Conseil sur les Métiers présente les missions d'un service encore peu connu du grand public. Et pourtant, le Centre d'Aide à la Décision correspond à un réel besoin, si l'on en croit le nombre important de jeunes accueillis : 250 pour l'année 2002 et 220 pour l'année 2003.*

*Les professionnels de l'insertion sont d'accord sur le fait que les jeunes ont une certaine appréhension de l'entretien avec un futur patron ou un futur maître d'apprentissage, mais les entreprises, recherchant notamment un apprenti, ne sont pas toujours à même d'évaluer seules les compétences, les motivations, le profil recherché; avec le concours du C.A.D., les entreprises trouvent un accompagnement dans leur démarche de recrutement.*

*Pourquoi un tel outil, commun, au service des jeunes et des entreprises ? Comment le C.A.D met-il en oeuvre le contact jeunes-entreprises, et pour quels résultats ?*

## ➤ Généralités

*«Le C.A.D. est un dispositif d'accueil, d'information, de diagnostic, d'orientation et d'aide au recrutement du secteur des métiers. Il contribue, grâce à « l'insertion par l'activité économique », au développement local»*

Ce service a été créé par la Chambre de Métiers de Haute-Marne en mars 1999. Il participe au développement et à la promotion de la formation professionnelle et de l'apprentissage, en proposant des solutions adaptées aux jeunes et aux entreprises en fonction de leurs besoins.

En effet, l'Artisanat offre un éventail important de métiers ; il s'agit de la **première Entreprise de France!** C'est un secteur porteur d'emplois mais qui manque de personnels qualifiés notamment dans le bâtiment, l'alimentation et les services.

C'est pourquoi le C.A.D. se donne pour mission générale de promouvoir les métiers de l'Artisanat auprès des jeunes. Dans cet objectif, le C.A.D. les informe sur la multitude de métiers existants, par le biais d'actions ponctuelles (participation à diverses manifestations : forums, carrefour des métiers, actions de découverte des métiers : « Bravo les Artisans, stages de découverte, rencontres de professionnels... ») et par le biais d'une documentation adaptée disponible au C.A.D.

## ➤ Les missions du C.A.D.

### Ses missions vis-à-vis des jeunes :

Le C.A.D. est un service mis à la disposition des jeunes pour les orienter professionnellement et les sensibiliser aux métiers porteurs de l'Artisanat, en les incitant éventuellement à se qualifier par la voie de l'alternance.

L'Animatrice Conseil sur les Métiers **accueille** les jeunes afin de les **informer** sur les métiers, les possibilités de formation et d'emploi, ainsi que sur les niveaux et les capacités requises.

En partenariat avec les organismes pilotes (C.I.O., Missions Locales, P.A.I.O., A.N.P.E.), le C.A.D. aide les jeunes à **se positionner**, c'est-à-dire élaborer et concrétiser leur projet professionnel. Pour cela, ce service de la Chambre de Métiers dispose de divers outils : Pass'avenir, Planète-Métiers, vidéos, fiches ROME...

Afin de permettre aux jeunes de se rendre compte de «la réalité» du métier auquel ils se destinent, le C.A.D. leur propose de réaliser un stage d'une semaine à quinze jours dans une entreprise artisanale

De plus, il organise des animations telles que des rencontres avec des Ambassadeurs de l'Artisanat (professionnels, conseillers de l'ensei-

gnement pédagogiques...) qui parlent aux jeunes des compétences requises, des attraits et des contraintes de leur métier.

Enfin, le C.A.D. aide les jeunes dans leur recherche d'un maître d'apprentissage en les mettant en relation avec des entreprises, en les guidant dans la rédaction de lettres de motivation, de curriculum vitae, et leur apporte des conseils pour réussir un entretien avec un professionnel.

**Témoignage: Le parcours de Virginie Hadet, une jeune collégienne, vers le métier de boulanger.**



**Animatrice C.A.D.:** « Comment as-tu connu le service C.A.D ? ».

**Virginie:** « C'est ma grande sœur qui m'en a parlé, parce qu'on y est bien renseigné et conseillé ».

**Animatrice C.A.D.:** « Que penses-tu de ce dispositif ? ».

**Virginie:** « Très bien, c'est efficace, on est très bien suivi, et très bien conseillé. De plus j'ai eu un résultat positif. Je suis très contente ».

**Animatrice C.A.D.:** « Pourquoi le métier de boulanger ? ».

**Virginie:** « Je voulais un métier qui rende service à tout le monde au quotidien, et qu'il soit reconnu. Je voulais être boulanger depuis l'âge de 8 ans. J'aime le pain, c'est le premier aliment qu'on mange ».

**Animatrice C.A.D.:** « As-tu été satisfaite de ton stage de découverte chez M. Noirot à Chaumont ? ».

**Virginie:** « Oui, J'ai vu plus de la pâtisserie, mais je préfère la boulangerie. Je voyais la pratique, et je faisais quelques tâches (diviser la pâte, le façonnage, le nettoyage...). J'ai vraiment touché le concret ».

**Animatrice C.A.D.:** « Pourquoi as-tu choisi l'apprentissage ? ».

**Virginie:** « Parce que quand on est au lycée professionnel, on n'apprend que la théorie, alors qu'en apprentissage on voit la théorie et la pratique. Cela nous permet de rentrer plus vite dans la vie active. De plus, on se sert de notre tête et de nos mains ».

# la Décision (C.A.D.)

## des jeunes et les entreprises



**Animatrice C.A.D. :** « *Es-tu satisfaite de la mise en relation avec M. Jean-Pierre Along, ton Maître d'Apprentissage ?* ».

**Virginie :** « *Oui, je suis heureuse d'être ici.* ».

**Rencontre avec M. Christian Noiro, artisan boulanger-pâtissier, qui a accueilli Virginie Hadet en stage de découverte.**

**Animatrice C.A.D. :** « *Avez-vous déjà accueilli des jeunes en stage dans votre entreprise ?* ».

**M. Noiro :** « *Oui, pour leur montrer le métier et aussi pour former des apprentis.* ».

**Animatrice C.A.D. :** « *Etes-vous satisfait d'avoir accueilli Virginie en stage ?* ».

**M. Noiro :** « *Oui, elle est très motivée, elle a pris des initiatives. Si son apprentissage se passait mal, je suis prêt à la former, et elle le sait.* ».

**Mise en relation de Virginie Hadet avec la Boulangerie Along, «La Florentine» à Fayl-Billot.**

**Animatrice C.A.D. :** « *Comment avez-vous connu le service C.A.D. ?* ».

**M<sup>me</sup> Along :** « *Par l'intermédiaire de M<sup>lle</sup> Rachel Demoulin, animatrice économique du bassin de Langres, dans le cadre de l'ORAC. Pour monter le dossier de l'O.R.A.C., il me fallait un apprenti, de toute façon, cela ne me posait pas de problèmes, j'en cherchais un.* ».

**Animatrice C.A.D. :** « *Etes-vous satisfaite du dispositif C.A.D. ?* ».

**M<sup>me</sup> Along :** « *Oui, cela faisait longtemps que je cherchais un apprenti compétent. J'avais contacté le syndicat de la boulangerie et le C.F.A.I.D. pour m'aider dans ma recherche mais, ils n'avaient personne à me proposer.* ».

**Animatrice C.A.D. :** « *Vous et votre mari, êtes-vous contents de la mise en relation avec M<sup>lle</sup> Virginie Hadet ?* ».

**M<sup>me</sup> Along :** « *Oui, mon mari en est très content. Elle est bossueuse, elle se donne, elle est vraiment autonome. Elle a envie d'apprendre.* ».

### Ses missions vis-à-vis des entreprises :

L'une des missions premières du C.A.D. est de **promouvoir les métiers de l'Artisanat** et leurs filières de formation en alternance auprès des jeunes, des établissements scolaires, des structures d'accueil, ... C'est pourquoi le C.A.D. sollicite la participation des artisans à l'occasion de différentes manifestations (forums ou actions spécifiques en partenariat avec l'Éducation Nationale entre autres), car mieux que quiconque, les artisans connaissent la valeur de leur métier. Former un apprenti c'est transmettre sa passion du métier, son savoir, son savoir-faire et assurer la relève de l'Artisanat.

Ainsi, le C.A.D. est à **l'écoute** des entreprises en matière d'**information** sur les différentes formations en alternance (contrat d'apprentissage, de qualification, d'orientation, d'adaptation) et **répond à leurs besoins** en matière de recrutement d'apprentis, de recherche de Centres de Formation d'Apprentis. En effet, après analyse des besoins d'une entreprise et enregistrement de son offre, le C.A.D. met l'artisan en relation avec des jeunes motivés par le métier. Il facilite également la signature du contrat en mettant l'entreprise en contact avec le service apprentissage de la Chambre de Métiers de la Haute-Marne.

Il permet d'**accompagner les entreprises** dans leur recherche d'apprentis et organise la mise en relation entre l'offre et la demande de formation et d'emploi par le biais de la bourse d'apprentissage. L'animatrice évalue les compétences des candidats et leurs capacités à occuper un emploi donné en partenariat avec les C.I.O., Missions Locales, P.A.I.O.... Ensuite, l'entreprise a la possibilité de les évaluer au cours d'un stage d'une semaine dans leur entreprise.

Enfin, le C.A.D. analyse l'évolution et les besoins des entreprises artisanales afin de proposer des formations adaptées et satisfaire l'emploi.

**Exemple d'une session de recrutement d'apprentis avec M. Benoît Cagni, artisan coiffeur à Joinville.**

M. Benoît Cagni a sollicité le C.A.D. dans le cadre du recrutement d'un apprenti afin de préparer le CAP de coiffure.

Le C.A.D. a organisé, sur deux jours, à la Chambre de Métiers, la rencontre avec 11 candidates, en présence de M. Cagni.

Les candidates se sont présentées munies de leurs bulletins scolaires de 3<sup>e</sup> de leur C.V, d'une lettre de motivation et d'une pochette de dessins.

Les candidats ont eu un entretien, dirigé par le C.A.D., portant sur 4 points (le profil, le métier, l'apprentissage, le travail), un entretien par l'artisan (le stage découverte...), et une évaluation sur l'harmonisation des couleurs (proposer une association de trois couleurs pour un effet naturel et pour un effet excentrique).

Cet entretien a permis à M. Cagni de retenir deux candidates, à qui il a proposé un stage d'une semaine dans son salon pour les évaluer en collaboration avec le C.A.D. et conclure, pour l'une d'entre elles, un contrat d'apprentissage en coiffure.

Les candidates non sélectionnées se sont vues remettre une lettre d'appréciation pour les aider dans leur recherche d'un futur maître d'apprentissage.

Ainsi, le C.A.D. est un service qui s'adresse à la fois aux jeunes et aux entreprises afin de faciliter leur mise en relation. Les témoignages de M<sup>lle</sup> Hadet et de M<sup>me</sup> Along, ainsi que celui de M. Cagni sont des exemples qui confirment le rôle du C.A.D. en tant qu'« interface » entre les jeunes et les entreprises.

Le C.A.D. contribue, à la fois, à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes, et à promouvoir les métiers de l'Artisanat qui éprouvent des difficultés de recrutement.

CONTACT	
M <sup>lle</sup> Lucie VIAL	
Tél. :	03.25.32.19.77

**Le C.A.D. de la Chambre de Métiers est financé par :**



## Les artisans et Internet

Notre rendez-vous des artisans internautes nous conduit ce mois-ci chez M. Varlet, gérant de la SARL Gaïa Nature à Chaumont : <http://www.gaianature.fr>

**Métiers : M. Varlet, présentez-nous votre entreprise**

**Didier Varlet :** La société Gaïa Nature a été créée en juillet 2000. Les activités principales sont le conditionnement et la fabrication de produits agroalimentaires essentiellement en végétaux naturels. Notre structure réceptionne des produits en vrac, en big-bag ou en sac, stocke, prépare au conditionnement ou à la fabrication du produit (mélange, tamisage, grillage, ...), l'étiquette de façon personnalisée, le conditionne (de 100 g à 25 kg) avec éventuellement mise en carton et mise en palette filmée. Depuis début de l'année 2003, nous avons créé notre marque personnelle : Ternata, produits pour la pêche, le jardin, les chevaux et bientôt la chasse.

**Métiers : Comment vous est venu l'idée de créer un site ?**

**D. Varlet :** En fait, l'idée s'est imposée d'elle-même dès la première année. Etant présent dans les Pages Jaunes sur Internet, il semblait logique qu'il y ait un lien direct entre l'adresse et un site de présentation. Très rapidement, j'ai donc créé le site de la société, notamment grâce à 1.2.3 Wanadoo. La démarche est facile, rapide et gratuite.

**Métiers : Comment se présente votre site ?**

**D. Varlet :** Très simplement. Le site présente sur quelques pages et de façon succincte notre activité. Le but est d'allécher le client et non pas de le renseigner à tous points de vue, il faut susciter chez lui l'envie d'en savoir



plus. Ce site doit être pour le moment uniquement considéré comme une vitrine.

**Métiers : Avez-vous pu mesurer l'affluence sur votre site ?**

**D. Varlet :** j'ai un compteur, mais l'affluence est très aléatoire, par exemple j'ai eu 200 visites en quatre mois alors que certains mois... Néanmoins, je trouve qu'il a y pas mal de visites car nombre de mes clients connaissent le site.

**Métiers : Quels sont vos projets pour le site ?**

**D. Varlet :** Je ne suis pas pressé, mieux vaut commencer doucement. Dans un an ou deux, on envisagera d'étoffer le site et pourquoi pas de permettre les commandes en lignes mais pour le moment même si le site paraît succinct, il répond à sa vocation qui est de faire connaître la société.

**Métiers : Pour conclure ?**

**D. Varlet :** Je considère Internet comme un outil très intéressant notamment d'un point de vue commercial, mais je pense qu'il faut aussi en connaître les limites. Cela doit rester un outil au service de l'homme et des entreprises.

Je voudrais aussi rajouter quelque chose, je déplore un manque de cohésion évident entre les sites haut-marnais. Il est dommage que des sites comme ceux du Conseil Général, la Mairie ou justement celui de la Chambre de Métiers ne fassent pas le lien avec les sites des artisans ou autres. J'ai fait le pari de rester en Haute-Marne car c'est un département que j'aime, c'est pourquoi il faudrait trouver des solutions pour promouvoir davantage ses atouts et ses entreprises.

A méditer...

# septembre-octobre 2003

## Créations - Reprises

- MIELLE OLIVIER - POSE DE MENUISERIE, PARQUETS - PRAUTHOY
- MARNAT JEAN-LUC - MENUISERIE - EUFFIGNEIX
- LECUYER DAVID - BOULANGERIE-PÂTISSERIE - JOINVILLE
- SARL MANU ET CLIVES - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - ALLICHAMPS
- GUNDOGAN HASAN - PRÉPARATION DE PLATS A EMPORTER - ST-DIZIER
- BOHAIN CÉLINE - TAXI - ÉCLARON-BRAUCOURT-STE-LIVIÈRE
- SARL UNIPERSONNELLE H & M CONSTRUCTION - CONSTRUCTION MAÇONNERIE - ST-DIZIER
- KERRACHE MOHAMED - FABRICATION ET PRÉPARATION DE MATÉRIEL POUR FOIRE ET MARCHÉS - ROLAMPONT
- DIAS JOSÉ - FAB DE PIZZA (AMBULANT) - DAMPIERRE
- CAKIR CELAMI - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - CHAUMONT
- MASSON JEAN-PIERRE - PEINTURE PLATRERIE SÈCHE - JONCHERY
- GEOFFROY ANDRÉ - ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE, DOMOTIQUE - ÉCLARON-BRAUCOURT-STE-LIVIÈRE
- MICHAUD ALINE - SOINS DE BEAUTÉ ESTHÉTIQUE - VAL-DE-MEUSE
- KOST GÉRARD - POSE DE MENUISERIE, PARQUETS FLOTTANTS - LANGRES
- ANOUPHOUTTHI THI NEUY - PRÉPARATION DE PLATS CUISINÉS - LANGRES
- PETTINI JEAN-MICHEL - TRAVAUX PUBLICS - NOGENT
- DETEY MICHAEL - VANNERIE, TRAVAIL DE LA PAILLE - CHAMPSEVRAINE
- SARL LE NOUVEAU MONDE DE LA VIDÉO - PHOTOGRAPHIE - ST-DIZIER
- MENETRIER STÉPHANE - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - BOLOGNE
- SANCHEZ OLIVIER - RÉPARATION AUTOMOBILE, MÉCANIQUE - CHAUMONT
- ARRIVET PASCAL - BOULANGERIE-PÂTISSERIE - ST-DIZIER
- LECLERC JOËLLE - PRÉPARATION DE PLATS CUISINÉS - STS-GEOSMES
- EURL MANIA'TIF - COIFFURE EN SALON - LANGRES
- DAVID NATHALIE - PRÉPARATION DE PLATS A EMPORTER - CHAUMONT
- THENARD HERVÉ - ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE ET INDUSTRIELLE - ST-MARTIN-SUR-LA-RENNE
- BERARD PATRICK - ZINGUERIE, PLOMBERIE, COUVERTURE - VAUXBONS
- SOUBEYRAND YVON - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - BOURMONT

## Cessations d'activités

- MABIT KARINE - ESTHÉTIQUE A DOMICILE - ST-DIZIER
- B.H.M. - FABRICATION DE BÉTON PRÊT A L'EMPLOI - ROLAMPONT
- LE GOFF NATHALIE - POISSONNERIE - BOURBONNE-LES-BAINS
- SARL COMPTOIR GÉNÉRAL MENUISERIES-AUTOMATISMES - MENUISERIE BOIS ET PLASTIQUES - ST-DIZIER
- SARL LES PANNEAUX DE LA BLAISE - SCIERIE, FABRICATION DE PANNEAUX - DOMMARTIN-LE-ST-PÈRE
- JABALLAH HASSINE - CARRELAGE, REVÊTEMENT DE SOLS - ST-DIZIER
- HUOT PATRICK - FABRICATION DE PIZZAS - NOGENT
- DRUT FRANÇOIS - TRAV. COUV, PLOMBERIE, ÉTANCHÉITÉ - CHALINDREY
- SARL GARAGE CONSIGNY - MÉCANIQUE AUTOMOBILE - NOGENT
- WALROFF CHRISTIAN - MENUISERIE - CHAMARANDES-CHOIGNES
- DIDIER MARCEL - RÉPARATION MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE GRAND PUBLIC - MONTIER-EN-DER
- COOTS GEORGES - MENUISERIE, FAB. DE PORTES ET FENÊTRES - MONTHERIES
- THOMAS JACQUELINE - TOILETTAGE D'ANIMAUX - ST-DIZIER
- JANNIN DANIEL - INSTALLATION ÉLECTRIQUE - VIÉVILLE
- TARI ANDRÉ - PRESSING - ST-DIZIER
- GUÉRARD PAUL - INSTALLATION D'EAU ET DE GAZ - ROCHES-BETAINCOURT
- BOUSSEL ÉRIC - RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES - ÉCLARON-BRAUCOURT-STE-LIVIÈRE
- COOSEMANS YVON - RÉNOVATION DE L'HABITAT - NARCY
- DELSAUT BRIGITTE - RÉP. ARTICLES DE SPORT - CHAUMONT
- SCHWINDENHAMMER BRUNO - PÂTISSERIE - CHAUMONT
- SARL L'ATELIER DE BOURG-SAINTE-MARIE - TRAVAIL DE LA PIERRE - BOURG-SAINTE-MARIE
- ROBERTY DOMINIQUE - PLOMBERIE - CHAUMONT
- FLORENTIN CHRISTINE - COIFFURE HORS SALONS - LONGEAU-PERCEY
- THIRIOT CHRISTIAN - AMBULANCES - ST-DIZIER
- NOGARA PATRICK - MAÇONNERIE GÉNÉRALE - GONCOURT



*Nous vous accompagnons dans tout ce qui vous donne envie d'avancer.*

- ▶ SAINT-DIZIER - 23, rue du Docteur Mougeot - Tél. 03 25 96 04 40
- ▶ CHAUMONT - 3 & 5 rue Laloy - Tél. 03 25 30 61 00

**CIC Banque SNVB**

Parce que le monde bouge

# Dynamisez votre retraite dès maintenant, elle n'en sera que plus belle !

**100%**  
déductible  
de votre  
revenu  
imposable

MAAF Assurances a  
créé un complément retraite  
adapté aux professionnels :  
**WINNEO PRO.**

WINNEO PRO bénéficie de la loi Madelin,  
qui vous permet de déduire les cotisations  
de votre revenu imposable.

WINNEO PRO vous assure en plus de  
nombreux avantages :

- accessible à partir de 40 € par mois,
- des revenus réguliers tout au long  
de votre retraite,
- des placements performants  
avec les spécialistes MAAF Assurances.

Pour en savoir plus et obtenir votre étude  
personnalisée gratuite, appelez vite au

**N° Indigo 0 825 325 350**

0,12 € TTC/mn



[www.maaf.fr](http://www.maaf.fr)

Vous souhaitez transmettre votre entreprise et votre savoir-faire ?



<http://www.apcm.com/bnoa>

Soyez présents sur Internet  
grâce à la Bourse Nationale  
des entreprises Artisanales.

Contactez-nous : Jean-Paul CHAUSSADE

tél : **03.25.32.19.77**

## Métiers

Revue bimestrielle de la Chambre de Métiers de la  
Haute-Marne

9, rue Decrès 52000 Chaumont

Tél. 03 25 32 19 77 - Fax : 03 25 32 89 50

e.mail : [chambre.metiers.52@wanadoo.fr](mailto:chambre.metiers.52@wanadoo.fr)

Directeur de la publication : Patrick VIARD

Imprimerie du Petit-Cloître, 52200 Langres

N° ISSN 1242 2428

N° commission paritaire 3 034 ADEP

Prix : 1,52 €